

Extraits de nos communiqués et plaintes

La vague criminelle de 2013 à 2016 n'est que **l'onde de choc** de mouvements de fonds cachés par la **presse captive** des malfaiteurs, mais un peu de sérieux suffit à disqualifier beaucoup d'agitation.

Exposé global de la problématique

Nous sommes confrontés au cynisme de malfaiteurs prêts à tous les coups bas pour terroriser, et ce choc révèle leur intention¹ notoire de continuer à développer **l'activité criminelle** à un point pourtant déjà qualifié en 2012² « d'inimaginable il y a 50 ans »³.

Cette situation n'est pourtant pas nouvelle. L'origine, en Italie, de la mafia internationale, serait liée à la pauvreté, et ses **trois activités majeures** sont de voler, supprimer discrètement⁴ les témoins, et d'étendre l'Empire du mal en terrorisant les populations.

De ce fait, la vague criminelle observable dans le monde de 2013 à 2016 n'est que l'onde de choc révélatrice de **vols à grande échelle** commis précédemment dans l'Union européenne, mais que la presse captive des malfaiteurs a réussi à dissimuler au grand public

Précisions locales

C'est dans ce contexte que nous avons été **victimes à Mougins-le Haut**, de graves pressions criminelles exercées contre nous et autour de nous, par des moyens identifiés qui ont fait l'objet de plaintes pénales systématiques. Les premiers faits remontent à l'année 2013.

A cette époque, toutefois, nous n'avions pas encore vraiment⁵ conscience d'être visés par un groupe de criminels certes identifié, mais nous imaginions à tort que l'activité de ce groupe était limitée à la Roumanie, alors qu'elle en dépasse largement les frontières.

Précisions nationales

Nos observations ont été corroborées en 2016 par la parution du témoignage d'un Général de gendarmerie nationale dont l'éviction, dans **des conditions suspectes** que nous avons analysées ultérieurement, prouvent l'infiltration des maffieux au sein-même du gouvernement français.

L'affaire est si sérieuse que le Président de la République François HOLLANDE a décidé de se soustraire à l'agitation médiatique de la course à l'Élysée, pour se consacrer avec **toute l'attention requise** à la résolution de ce dossier.

Question de la responsabilité individuelle

La question de la responsabilité individuelle, de ceux qui, saisi par les faits, préfèrent ne rien entendre par faiblesse intellectuelle ou lâcheté, pour éviter d'assumer leur part de responsabilités face au crime. Ce diagnostic concerne la gendarmerie de Mougins⁶, et pourrait concerner le Syndic.

Il n'est donc pas question de demander au syndic d'assumer des faits qui le dépassent⁷, mais d'assumer au contraire la responsabilité de ce qui le concerne, à savoir la nécessité de **prendre acte** de l'éviction criminelle d'au moins deux familles, constatées par la police et la justice.

¹ Le premier trait de la psychologie criminelle est son caractère insatiable, par un attrait excessif pour l'argent

² Sommet européen de Brighton, avril 2012

³ Témoignage du président britannique de la CEDH, Sir Nicolas BRATZA

⁴ La dictature roumaine est caractérisée par une magistrature criminelle protégée par le crime sans trace des témoins, à petit échelle — emprisonnement, infarctus, accident de voiture, drame familial — et des victimes, à grande échelle — suppression des vaccins, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène hospitalière, euthanasie des nouveau-nés, suppression des pensions des retraités, acculés au suicide.

⁵ Notre attention, toutefois, a été attirée dès le mois d'août 2013, par l'obstruction manifeste faite à notre mariage par les services de l'Etat Civil et la mairie de Mougins, déjà infiltrés par les malfaiteurs.

⁶ Nous soutenons officiellement la thèse judiciaire que la gendarmerie de Mougins est victime des malfaiteurs.

⁷ La vague d'attentats de 2012 à 2016 n'a épargné aucune région du monde